

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# MÉLANGES RELIGIEUX.

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 10

MONTREAL, VENDREDI, 29 JANVIER 1847.

No. 8

## LETTRE

ADRESSÉE PAR LES PÈRES DU CONCILE PROVINCIAL DE BALTIMORE A  
MESSIEURS LES DIRECTEURS DE L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE  
LA FOI.

Comme pièce justificative à l'appui du compte-rendu de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, que nous commençons à donner aujourd'hui, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire la lettre adressée aux directeurs de l'Œuvre par les Evêques réunis en Concile à Baltimore, au mois de mai dernier, et publiée dans les *Annales* du mois de septembre.

“ Les Pères du sixième concile provincial de Baltimore ne pouvaient clore leurs graves et laborieuses sessions sans exprimer leur vive admiration des succès merveilleux qu'obtient partout votre Société, et sans vous offrir l'hommage de leur reconnaissance et de celle de tous les fidèles commis à leurs soins. Ils n'ont pas oublié que les besoins de leur Eglise naissante ont fait naître cette grande Œuvre, que c'est à votre industrieuse charité qu'ils sont redevables des progrès étonnants de la foi dans les Etats-Unis, et que si leur vénérable métropolitain préside aux délibérations et dirige les conseils de vingt-deux de ses frères, c'est par vous qu'il contemple cette réunion admirable qui rappelle les beaux jours de l'Eglise. N'était-il pas touchant, Messieurs, de voir réunis autour du même autel vingt-trois prélats et plus de cinquante prêtres, n'ayant tous qu'une âme et qu'une âme, animés par le même esprit de force et de vérité, se partageant leurs peines et leurs espérances, et s'animant à combattre sous le vieil étendard que le successeur de Pierre montre encore, après dix-huit siècles, à toutes les nations avec une vigueur toujours nouvelle?—Ce spectacle nous a souvent attendris, tellement il est étrange dans le siècle et le pays où nous vivons! L'Eglise souffre dans les contrées civilisées, elle y est à la gêne: les successeurs des Apôtres ne pourraient s'y rassembler sans exciter les craintes ou même les menaces des puissances de ce monde. Ici nous ne sommes que d'hier, nous sortons à peine de notre enfance, et nous rendons en commun et publiquement notre témoignage à la Foi, à la discipline de notre sainte religion! Nous avons sans doute ici plus qu'ailleurs nos fatigues et nos sollicitudes, car nous avons accepté l'héritage que Jésus-Christ a laissé à ceux qui promettent de le suivre. Notre position unique au milieu de tant d'opinions divergentes, de tant de sectes qui divisent et déchirent les lambeaux épars de l'Evangile tel qu'elles l'ont fait, nous expose au fanatisme des préjugés, un mépris de l'indifférence, aux attaques et même aux persécutions passagères de certains ennemis, aveugles et acharnés. Mais que leur a-t-il servi de brûler deux ou trois édifices consacrés à notre culte? La flamme qui dévorait les temples du Seigneur réveillait en même temps ceux qui ne pensaient plus à l'existence de la vieille société chrétienne, et ils se sont demandé avec étonnement ce qu'elle était et ce qu'elle avait fait pour mériter d'être ainsi vouée aux malédictions; à l'ostracisme d'une intolérance qui se dit religieuse. L'on dirait qu'une cause mystérieuse et providentielle agit sur les esprits qui n'ont pas fait un pacte avec le mensonge, et que le bon sens et la pénétration de nos concitoyens entrevoient, dans ce conflit de symboles et de croyances, que l'intelligence divine a pour guide et pour repos. Dieu doit parler par lui-même ou par des organes infailibles, pour que l'homme puisse croire. L'erreur parcourt le cercle des métamorphoses possibles, elle ne peut plus varier.

“ Notre marche est sûre, paisible et pleine d'avenir; mais nous ne saurions vous cacher, Messieurs, que nos besoins se multiplient à mesure que nous avançons, qu'il n'y a pas un seul diocèse qui soit affranchi des liens de l'enfance, et que si nous nous réjouissons du bien dont vous avez été la source vivifiante, il en reste encore plus à faire.—En 1810, l'Eglise des Etats-Unis n'avait pour temples que des cabanes. Les plus vieux diocèses sont donc encore jeunes, et sont bien loin d'avoir acquis assez de force pour marcher sans appui. Séminaires, collèges, cathédrales, églises, maisons religieuses, presbytères, asiles pour les orphelins des deux sexes, hôpitaux, écoles gratuites, ornemens du culte, tout, en un mot, était à créer. Il n'y a pas encore un quart de siècle que Dieu vous suscita pour devenir les pères nourriciers de toutes les missions catholiques! Les rois, dans un temps se glorifiaient de ce titre et de ce privilège. Il a passé de leurs mains à celles du pauvre, et vous êtes leurs économistes fidèles. Jetez vos regards sur notre partie du Nouveau-Monde; comptez les croix qui montrent partout le symbole du salut. L'œuvre est solide, permanente, à l'abri des vicissitudes de toutes les entreprises que la charité a formées dans l'Orient. Elle n'est pas, il est vrai, arrosée par le

sang des martyrs, mais elle ne cesse pas de l'être par la sueur de ses prêtres infatigables. Nous pensons, et notre pensée n'est pas trop hasardée, que la Providence nous réserve une mission spéciale, et que les desseins de Dieu sont grands et magnifiques pour notre existence future, et comme nous ne sommes encore qu'au point du départ, que l'émigration de l'Europe est toujours incessante et plus nombreuse, que nos ouailles sont en général de ces pauvres à qui l'Evangile doit être sans cesse annoncé, que de l'éducation chrétienne des enfans dépend notre sort; que nous n'avons pour ressources que l'aumône qu'on nous envoie, nous pensons, dis-je, que comme pasteurs, nous devons à nos faibles troupeaux de vous exposer leur détresse. Jamais époque n'a été plus importante et plus critique: c'est celle de notre développement, c'est celle où tous les esprits droits et généreux se tournent vers nous, c'est celle de l'action et du combat. En continuant à nous soutenir vous jouirez plus tôt du triomphe de la foi catholique, vous nous encouragerez à persévérer jusqu'à la fin, vous sèmerez dans un champ qui porte déjà des fruits avec abondance, et peut-être qu'un jour vous recueillerez ce que vous nous avez prêté. Témoins de la vérité divine, nous sommes aussi les témoins naturels, les interprètes sûrs des besoins qui nous pressent.

“ Pour répondre à votre appel, Messieurs, nous recommandons, dans la lettre pastorale du Concile aux pasteurs et aux fidèles, l'établissement de votre Société dans tous nos diocèses. Nous nous hâtons de concourir à votre bonne œuvre, de nous témoigner comme nous en apprécions les bienfaits. Nous prions Dieu, par la miséricorde de Jésus-Christ, de verser sur vous l'abondance des dons de son Esprit-Saint, et de vous accorder la récompense promise aux prophètes et à ceux qui, par leur charité, participent à leur ministère.

“ Agréer, Messieurs, l'assurance de l'estime, de la vénération et de la gratitude des Pères du sixième Concile provincial de Baltimore.”

Comme le cas suivant de St. Anicet peut intéresser d'autres paroisses, nous donnons la correspondance de la *Minerve* telle qu'elle se trouve dans le numéro 40 du 25 Janvier.

M. le Rédacteur.—La bienveillance avec laquelle vous accueillez les justes réclamations et les demandes instructives qui vous sont adressées, nous font espérer que vous voudrez bien accorder une place dans votre estimable journal, à la demande que nous prenons la liberté de vous adresser.

Il paraît que les paroisses qui se sont mises en opposition à la loi, en refusant la taxe, seront privées de l'allocation qu'accorde le gouvernement pour le maintien et l'encouragement des écoles. Cette mesure nous semblerait assez juste, parce que dans le cas contraire ce serait approuver l'opposition et reconnaître, ou la faiblesse de l'exécutif, ou l'injustice de la loi rendue, mais nous pensons qu'on ne doit pas placer dans cette catégorie les paroisses qui n'ont pu, pour des cas étrangers à tout esprit d'opposition, se conformer à la mesure philanthropique prescrite par la loi. La paroisse de St. Anicet se trouve dans ce cas non prévu. Des estimateurs jurés ayant été nommés en conformité à la dite loi se sont mis aussitôt en devoir de fonctionner, et ils ont terminé leur travail sans opposition dans toute l'étendue de la paroisse; mais au moment de rendre cette taxe exécutoire on a découvert un vice de forme contraire à la loi, et qui par conséquent frappait de nullité toutes leurs opérations: c'est encore ce vil et méprisable sentiment d'intérêt personnel qui a amené ce déplorable résultat. M.M. les estimateurs, par une parcimonie que nous n'osons qualifier, dans l'espoir de se soustraire, sinon à la totalité de la taxe, mais à une grande partie, ont estimé leurs propriétés bien au-dessous de leurs valeurs réelles et par ce moyen ils n'ont plus représenté la responsabilité voulue par la loi: d'après ce résultat inattendu, les commissaires d'écoles et les habitans se sont trouvés dans une fautive position de laquelle ils n'ont pu se tirer qu'en engageant leurs instituteurs par une souscription volontaire dont le résultat satisfaisant prouve suffisamment le bon vouloir de la totalité des habitans. En conséquence de tout ce que dessus nous aimons à croire que l'exécutif vaudra bien prendre ces motifs en considération et accorder comme par le passé l'allocation qui doit revenir à la dite paroisse.

Nous osons espérer, M. le rédacteur, que vous voudrez bien dans votre sagesse et d'après les renseignemens que vous êtes à même de vous

procurer, nous donner la solution que nous attendons de votre bienveillante obligeance.

Nous avons l'honneur d'être, avec respect, votre, etc.

Plusieurs Intéressés

St. Anicet, le 21 janvier 1847.

Nous nous empressons de répondre à la question qui nous est adressée par le correspondant dont la lettre se trouve plus haut. Le cas auquel il est fait allusion est un peu extraordinaire, mais il n'est pas de nature à produire l'embarras et l'inconvénient que redoute notre correspondant. Les estimateurs, pour alléger leur part de cotisation, ont estimé leurs propriétés à un prix si minime, qu'ils ne se trouvent plus même qualifiés à agir comme évaluateurs. Mais ce subterfuge, bien peu honorable, ne peut nuire en rien à la paroisse. Il faut que les évaluateurs soient qualifiés, mais ce n'est pas à eux à décider s'ils sont qualifiés ou non. Il n'y a que la cour du banc de la reine qui puisse décider cette affaire; et ce tribunal ne fera pas estimer leur propriété par ceux qui auraient intérêt à les estimer aussi bas que possible; ce sera par des personnes impartiales et désintéressées, et alors la ruse de ces évaluateurs se trouvera déjouée, ils se trouveront qualifiés malgré eux. En attendant, si la paroisse de St. Anicet, s'est cotisée pour un montant égal à l'allocation, qu'elle fasse parvenir cette somme au Surintendant, et le subterfuge de ses estimateurs ne l'empêchera pas d'avoir part à l'allocation des écoles. C'est le conseil que nous lui donnons; l'important est d'envoyer l'argent au gouvernement, si la paroisse s'est cotisée pour la somme requise; quand même par la suite, la cour du banc de la reine déciderait que les estimateurs n'étaient point qualifiés suivant la loi, ce jugement ne frapperait point les procédés de nullité, parce que c'est l'opinion des juriconsultes qu'un jugement de cette sorte ne peut avoir d'effet rétroactif.

Si par la faute des évaluateurs, la somme requise n'a pu être collectée dans la paroisse, la circonstance est plus embarrassante. Mais les évaluateurs se sont placés dans une position bien critique. Ces personnes sont choisies pour estimer les propriétés, d'après leur jugement et connaissance. S'il peut être prouvé qu'ils ont évalué des biens fonciers évidemment au-dessous de leur valeur, ils peuvent d'abord être poursuivis pour dommages causés à la paroisse, à laquelle ils ont fait perdre l'allocation du gouvernement. Ils peuvent de plus être poursuivis comme parjure, car ils ont juré, en entrant en charge d'estimer les propriétés à leur juste valeur, et s'ils ne l'ont pas fait, ils ont violé leur serment, et se sont mis volontairement dans la plus grave position.

#### COUVENT DE LONGUEIL.

Montréal, 26 Janvier, 1846:

M. L'Éditeur. — J'avais le bonheur (c'est le mot) d'assister hier, à l'examen des jeunes demoiselles du couvent de Longueil qu'on a fait plus solennel que d'ordinaire à pareil époque, pour récompenser les élèves de leurs travaux, les parens de leurs sacrifices, et témoigner au grand jour de la valeur de cette maison qui a surgi comme par miracle, grâce aux prodigieux efforts du curé de Longueil, aidé de ses paroissiens, des Banques qui méritent tous d'avoir ici une mention aussi spéciale qu'elle leur est honorable. C'est le second Brassard qui a honoré son nom par de semblables fondations en ce pays. Tout le monde se rappelle encore à qui l'on doit le collège de Nicolet dont le fondateur était l'oncle du curé actuel de Longueil. Dire de pareils noms, c'est rendre le plus grand hommage possible à leurs mérites; aussi, c'est avec beaucoup de raison assurément qu'un glorieux homme qui était témoin, hier, de ce qui se passait au couvent de Longueil, dit à M. Brassard en voyant déposer devant lui les couronnes qu'il devait décerner à ses intéressantes élèves: il en manque une; M. le curé; et comme sa modestie l'empêchait de comprendre et qu'il avait l'air embarrassé de savoir laquelle; c'est la vôtre, monsieur, lui répondit l'observateur. Et je n'ai pas besoin de vous dire, combien cet éloge était mérité; vous l'eussiez mieux encore senti si vous eussiez été des nôtres. Parmi nous se trouvaient Monseigneur Gauhin qui présida l'examen dans l'après-midi, le surintendant de l'éducation, M. Meilleur qui l'avait présidé le matin, le supérieur de la maison, M. Brassard, le père Allard dont la modestie seulement est égale au mérite, le P. Chiniqny, notre father Mathew, et un concours considérable de personnes de toutes les parties du district. *Revue Canadienne.*

Dans l'opinion d'un vulgaire ignorant la médisance finit par l'emporter. GOLDONI.

#### BULLETIN.

Arrivée de la malle d'Europe. — Nouvelles de Mgr. de Montréal et de Mgr. l'arch. d'Orégon-city. — Arrivée de S. Ex. le gouverneur lord Elgin. — Nouvelles religieuses et conversions en Saxe. — Summons de l'abbé Frasey aux innondés. — Rapport de la commission pour les victimes des inondations. — Extraits du Propagateur sur le voyage du Père de Smet.

Nous avons reçu nos journaux d'Europe qui vont jusqu'au 2 janvier.

— On vient de recevoir à l'évêché des lettres de Mgr. de Montréal; l'une est datée du 1er décembre, le jour même où Sa Grandeur lais-

sait Paris pour Lyon; l'autre est du 11 et écrite de Marseille, quelques heures avant son embarquement sur le *Télémaque* pour Civita-Vecchia; la troisième est de Rome même où Sa Grandeur arriva le 13 décembre, en parfaite santé. Notre pieux évêque s'est hâté d'arriver à la Ville-Sainte pour y participer aux grâces du Jubilé ouvert à Rome le 6 décembre, et qui devait se terminer le 27 du même mois.

En France, l'évêque de Montréal a visité un grand nombre d'établissements religieux et de charité où il a reçu partout l'accueil le plus flatteur et le plus encourageant. En visitant la Trappe du Port-du-Salut, il eut la consolation d'y voir un de ses diocésains, le Frère Ménard qui, dans cette visite inattendue ne cessa de verser des larmes de joie et d'attendrissement, tout en répétant combien il était heureux dans sa nouvelle carrière. Le Frère Ménard doit faire ses derniers vœux, dans quelques mois.

Mgr. Blanchet, l'archevêque de l'Orégon, était à Paris le 3 décembre, où il officiait à l'occasion de la fête de St. François Xavier. Le révérend M. Lafond, attaché à la desserte de l'église des Français à New-York, se trouvait à Paris à cette époque, il y prêcha un sermon de circonstance qui intéressa, nous dit-on, vivement ses auditeurs en faveur du Canada et des églises de l'Amérique. Mgr. l'archevêque Blanchet a dû laisser l'Europe, à la mi-janvier, pour sa lointaine mission. — MM. Rouisse et A. Trudeau, qui accompagnaient Mgr. Bourget en Europe, sont entrés au noviciat des RR. PP. Oblats à Notre-Dame de l'Osier, la veille de la Conception; le R. P. Léonard était retenu à Marseille, pour les affaires de sa maison; M. Bayle était resté à Paris, ainsi que M. Quiblier. M. Pinsonnault, dont la santé était toujours très-précaire, s'étoit rendu immédiatement en Italie pour y profiter d'un climat plus favorable.

— Nous donnons l'extrait suivant de l'*Ami de la Religion* concernant l'archevêque d'Orégon-city:

« Dernièrement, nous avons annoncé le départ d'un jeune apôtre, qui, sortant du séminaire du Mans, se destinait à porter la foi aux peuples idolâtres de la Chine; aujourd'hui nous annonçons avec la même satisfaction que l'appel de Mgr. l'archevêque d'Orégon-city a été entendu. Un prêtre pieux, bien connu dans le diocèse du Mans par l'exercice du saint ministère qu'il a exercé, et attaché à la maison des Prêtres-Auxiliaires de Notre-Dame de Sainte-Croix, M. l'abbé Vérité, se prépare à aller porter le flambeau de l'Évangile chez les sauvages habitans de l'Orégon. Il sera accompagné de quatre Frères de la Communauté de Saint-Joseph, qui devront l'aider dans la direction d'un établissement destiné à recevoir de pauvres orphelins.

« Un autre prêtre de la même maison, M. l'abbé Saunier, partira prochainement pour l'établissement de Notre-Dame-du-Lac.

— Lord Elgin est arrivé à Boston dans l'*Hibernia* le 26 janvier, après 21 jours de traversée; on l'attend aujourd'hui à Monkland où l'on dit qu'il doit se rendre immédiatement; ce ne sera que lundi ou mardi, après qu'il se sera reposé des fatigues de sa longue traversée, qu'il fera son entrée triomphante dans Montréal.

Le parlement anglais est convoqué pour le 19 janvier.

En Irlande, la famine arrive à une extrémité fatale. Le *Tablet* nomme un nommé Michaël Connell, que le jury a reconnu être mort de faim, deux de ses enfans se mouraient aussi sur le même grabat. Un troisième un peu plus fort avait quitté ce lit de douleur, pour aller quêter; ces misérables avaient passé deux ou trois jours sans manger.

— Dans le royaume de Saxe, le nouveau vicaire apostolique pour le royaume de Saxe, Mgr. de Dietrich, poursuit avec fruit ses voyages apostoliques, et est reçu par ses ouailles, en tous lieux, avec la plus vive joie et avec la vénération la plus profonde. A la mi-septembre, il a conféré le sacrement de confirmation dans la paroisse de Hubertshourg, où il a prononcé une allocution qui a fortifié dans la foi et contre le scandale de l'incrédulité de nos jours son pieux auditoire. Le 11 octobre, la petite ville d'Arnaberg, qu'il avait précédemment visitée, a solennisé le jour anniversaire de la dédicace de son église; consacrée, il y a deux ans, par feu Mgr. Maucmann, et où se voit cet-

autel dédié aux SS. Ignace de Loyola et François-Xavier, qui avait d'abord si ridiculement agité la magistrature municipale de cette petite ville. Aujourd'hui tout cela est oublié, et les catholiques n'ont plus rien à redouter de leurs concitoyens protestans.

Malgré les détestables brochures et pamphlets que le rongisme de Leipzig ne cesse de répandre en Saxe, les conversions à la foi catholique se multiplient dans le royaume. Le 21<sup>e</sup>. dimanche après la Pentecôte, un invalide luthérien a abjuré publiquement l'hérésie, et reçu la sainte communion à la grand'messe. Peu de jours après, la femme luthérienne d'un bon catholique revenait aussi, à Hubsertsbourg, à la Mère-Eglise, et cet exemple trouvait des imitateurs à Meissen et en d'autres lieux.

—M. Choumery, maire de La Charité, a reçu de M. l'abbé Frasey, curé de Saint-Nicolas-des-Champs, et doyen des curés de Paris, une touchante lettre dans laquelle le vénérable pasteur envoie une souscription considérable pour les inondés, en engageant M. le maire, si cette somme lui paraissait insuffisante, à tirer à vue sur lui à sa volonté, et quand les besoins des malheureux réclameront des secours.

M. l'abbé Frasey est né à La Charité où il n'est point retourné depuis sa plus tendre enfance; mais il conserve à ses compatriotes une affection qui, en toute circonstance, se manifeste par les actes les plus dignes de la reconnaissance de tous. Tout le monde sait à Paris, que la science de M. l'abbé Frasey et l'élevation de son esprit égalent la bonté de son cœur.

—La commission chargée de centraliser et de répartir le produit des souscriptions ouvertes, tant à Paris qu'en dans les départemens, en faveur des victimes des inondations de la Loire, a tenu samedi sa quatrième séance.

Les secours continuent à affluer. Les sommes reçues jusqu'à ce jour par le caissier central s'élèvent à \$11,000 francs (non compris 20,000 fr. de souscriptions spéciales.) La presque totalité provient de versements effectués à Paris. La garde nationale, qui déploie en cette circonstance une humanité admirable, a déjà fourni 198,000 fr. Beaucoup de dons en nature sont remis à la préfecture de la Seine. Nous nous plaisons à citer le magasin de la Belle-Jardinière, qui a fourni 100 pantalons de drap pour homme, 100 paletots ou vareuses, 25 gilets ronds, 100 blouses et 25 pantalons pour jeunes gens. Les souscriptions des départemens commencent à arriver.

La commission a noté la répartition d'une somme de 60,000 fr., qui sera distribuée par égales portions de 15,000 fr. aux départemens de l'Allier, de la Loire, de la Haute-Loire et du Loiret.

—On lit dans le *Propagateur Catholique* de la Nouvelle-Orléans le morceau intéressant qui suit au sujet du voyage du P. de Smet.

« Nous avons à annoncer l'arrivée du P. de Smet, l'infatigable apôtre des Sauvages de l'Orégon. Le P. de Smet n'est resté que quelques jours à la Nouvelle-Orléans. Il est reparti presque immédiatement pour St. Louis, d'où le zélé Missionnaire compte se rendre à Cincinnati et dans quelques autres grandes villes de l'Union, dans l'intérêt de sa mission. Nous avons vu avec bonheur que les privations et les fatigues n'avaient point altéré la santé du Révd. Père. Le P. de Smet s'est rendu à cheval du lieu de sa principale mission aux sources du Missouri; là il s'est embarqué sur un esquif, accompagné seulement de deux hommes, et a fait environ mille lieues pour descendre jusqu'à St. Louis, et après quelques jours de repos, il est descendu en bateau à vapeur jusqu'à la Nouvelle-Orléans. Après ce voyage de près de quatre mois, et près de deux mille lieues, le P. de Smet nous a paru plus robuste et plus vigoureux qu'il lorsqu'il s'embarquait au Havre, il y a dix ans, pour traverser de nouveau l'océan. Nous donnerons dans notre prochain numéro quelques détails que nous avons recueillis de sa bouche sur les missions indiennes, et nous dirons un mot des besoins de ces contrées lointaines et déjà si florissantes. »

Nous ne manquerons pas de faire part à nos lecteurs de ces détails aussitôt que nous auront reçu le numéro du *Propagateur* qui nous les transmettra.

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

—On écrit de Rome au *Journal de Bruxelles* :  
« Samedi 17 octobre, M. l'abbé De Haerne a eu l'honneur d'être présenté au Saint-Père, qui lui a fait l'accueil le plus flatteur, se réjouissant, disait-il, de voir un prêtre membre du parlement belge. Une conversation pleine d'intérêt et quelque peu politique, s'engagea aussitôt. L'honorable représentant, faisant part au Souverain-Pontife de la joie universelle que son heureux avènement avait causé en Belgique, ajouta que cette joie y était d'autant plus vive que l'on considérait les premiers actes de son gouvernement comme la sanction du système belge : l'union de la religion avec la vraie liberté. En effet, reprit le Saint-Père, la Belgique est un pays qui jouit d'une liberté franche et véritable; ce n'est pas une liberté de nom et pleine d'entraves, comme celle qui existe dans d'autres pays. Nous en avons la preuve dans l'érection et le libre développement de l'Université catholique, ce monument du zèle des évêques belges et de la charité des fidèles. Grâce à la liberté, la religion fleurit en Belgique et elle y fleurira de plus en plus; car le privilège de la vérité est de triompher quand elle agit librement.

« Sa Sainteté, parlant ensuite de la position de ses propres Etats, des devoirs qui lui incombent, des espérances qu'elle fonde sur le secours d'en haut, et le concours des hommes généreux et dévoués, termina par ces paroles remarquables : Dieu a commencé par des miracles, espérons qu'il finira par des prodiges. »

Univers.

FRANCE.

—On lit dans la *Gazette du Midi* :  
« Un journal de cette ville a annoncé que le P. de Ravignan avait été frappé d'une attaque d'apoplexie à Avignon; nous apprenons qu'heureusement il n'en est rien, et que tout s'est borné à un simple évanouissement qui lui est survenu pendant qu'il disait sa messe. Il n'avait prêché que le dimanche précédent; mais les travaux apostoliques ont tellement affaibli la santé de l'illustre orateur, qu'un long repos lui est maintenant devenu indispensable; c'est ce qu'il a fait connaître aux personnes qui s'étaient empressées d'aller s'informer des résultats de son indisposition, en s'engageant à réserver pour notre église de la Trinité la première station que ses forces lui permettront de prêcher. Les médecins ne croient pas pouvoir limiter cette période de repos à moins de deux ans. Espérons qu'un régime réparateur et bien observé aura complètement, d'ici là, rétabli une santé précieuse à tant de titres. »

Univers.

ÉTATS-UNIS.

*Eglise de l'évêché.*—Nous rappelons que la bénédiction de la nouvelle église de l'évêché aura lieu demain, dimanche, 3 janvier; la cérémonie aura lieu le matin, à neuf heures et demie.

Les membres de la Société Catholique pour la Propagation de la Morale Chrétienne sont invités tout particulièrement à se réunir pour cette cérémonie qui remplacera leur réunion religieuse du mois de janvier, laquelle devait avoir lieu le même jour.

Propagateur.

## NOUVELLES DIVERSES.

CANADA.

*Nouvelles d'Europe.*—Le paquebot *Rochester* est arrivé d'Europe; parti de Liverpool le 7 décembre, il n'apporte pas de nouvelles plus récentes que l'*Aïles*.

Le duc et la duchesse de Bordeaux vont, dit-on, faire un voyage en Angleterre.

Deux bruits couraient relativement à l'Espagne, on disait d'un côté que les cortès nouvellement élues seraient dissoutes, et d'un autre côté que le ministère donnerait sa démission. On annonçait l'arrivée de Cabrera dans la province de Madrid.

Le Pape continuait toujours (malgré la lettre de Louis-Philippe, il paraît) à prendre des mesures libérales.

Tout bruit de remaniement ministériel avait été démenti en France.

—La *Gazette Officielle* de samedi contient une proclamation de Son Excellence le gouverneur-général, offrant une récompense de £50 à celui ou ceux qui feront connaître les personnes qui ont détruit et démolit la maison d'école, no 2, de la municipalité d'Arhabaska.

—Un jeune enfant de 8 ans a été écrasé mercredi dernier dans la rue St. Gabriel, faubourg Ste. Anne, par la voiture d'un boulanger, nommé O'Neil.

*Triste accident.*—Un nommé J. B. Barbeau, magon, de St. Hyacinthe, a été tué dans le bois mercredi dernier, par la chute d'un arbre qu'il venait de couper. L'arbre lui est tombé sur la jambe et il lui fut impossible de se retirer de l'étreinte. Il passa ainsi la journée, et lorsqu'il fut retrouvé le soir vers 9 heures, par son fils, il était mort de froid. Il laisse une nombreuse famille dans l'indigence.

Minerve.

—On nous écrit de St. Paul de Lavallrie en date du 19 Janvier 1847.  
« Cette paroisse vient d'être le théâtre d'un événement déplorable, qui ne s'effacera de longtemps de la mémoire de ses habitans. Ce matin, vers trois heures, une jeune personne, enfant d'un Monsieur Méthard Perrault, fongeron, entendait quelque bruit dans la maison, se leva, prit une allumette chimique qu'elle alluma pour voir ce qu'il y avait, elle s'aperçut alors que c'était un chat qui mangeait la chandelle restée sur la table. Elle l'envoya; puis voulant regarder l'heure à une horloge, le feu lui prend aux cheveux; elle jette aussitôt l'allumette à terre pour se garantir la tête; mais, (oh ! malheur !) le feu avait été jeté sur un tas de flasse d'au moins 50 livres

qui se trouvait sous un lit. En moins d'un quart de minute tout était en feu. Aux cris de l'enfant, tout le monde s'éveille et fait dans différentes directions, tout effort pour arrêter l'incendie étant alors inutile. Ce qu'il y a de plus à déplorer, c'est que l'élément destructeur avait enveloppé quatre victimes qui sont restées dans les décombres, savoir un vieillard nommé Joseph Jetté, un apprenti, de la maison, du nom de Joseph Gougé et deux enfans du propriétaire de la maison incendiée. Ce malheureux père a vu périr ses deux enfans, l'un âgé de 14 mois et l'autre de 5 ans sans pouvoir leur porter le moindre secours. Qu'elle position ! La maison et tout ce qu'elle contenait n'est plus qu'un monceau de cendres. Le feu a été si prompt, que le chien de la maison et deux chats n'ont pu y échapper.

Les restes mortels de ces quatre malheureux seront inhumés demain. C'est le second accident de cette nature qui arrive en cette paroisse, depuis dix mois.

Un corps de douze Jurés a constaté que leur mort était *accidentelle*."

P. S.—Les *Mélanges Religieux* sont priés de reproduire ceci.

*Revue Canadienne.*

*Trains.*—On nous dit qu'il ne serait peut-être pas inutile de faire remarquer à nos lecteurs que l'usage des *Trains* n'est pas permis. L'ordonnance du Conseil défendait l'usage des *Trains* et prescrivait celui des *Sleighs* doubles ou simples mais avec le travail de côté de manière qu'un des patins de la voiture suivit la trace du cheval. Depuis cette dernière partie a été révoquée complètement, c'est-à-dire qu'il n'est plus nécessaire de mettre le travail de côté, mais la partie de l'ordonnance qui prescrit les *trains* n'a pas été révoquée et se trouve encore en force. Cet avis pourra servir à nos lecteurs qui devront se mettre en garde contre les poursuites.

*Idem.*

*Police de Québec.*—En prenant le total des crimes et délits pour l'année 1845 et celui pour l'année 1846, on s'aperçoit d'une diminution dans la criminalité, le nombre des criminels en 1845 étant de 4376, et en 1846 de 3983 ; les étrangers forment une grande proportion de ces criminels, comme il est facile de s'en convaincre en comparant le tableau des délits commis pendant l'hiver pendant lequel nous n'avons pas d'étrangers à celui des délits commis pendant l'été, saison pendant laquelle les étrangers abondent dans nos ports ; il est assez probable que ce décroissement, si consolant au premier aspect, de la criminalité, est dû à peu près uniquement au nombre moins considérable de bâtimens qui ont fréquenté cette année le port de Québec, comparativement à l'année dernière. On a remarqué que les hommes de *cage*, depuis deux ou trois ans, sont comparativement tranquilles et sobres, c'est-à-dire depuis que des missionnaires vont les prêcher et les instruire dans les chantiers et les précédent ici pour les conserver dans leurs bonnes résolutions ; ils ne contribuent que peu ou point au tableau des crimes dont il est question.

*Journal de Québec.*

—On écrit du Port-au-Persil à un jeune Monsieur de cette ville :

“ Dans la nuit du 12 au 13 janvier, la maison d'Elie Hudon, écuyer, aux Grandes Bergères, est devenue la proie des flammes et un enfant de 6 ans est demeuré enseveli sous les ruines ; deux autres enfans plus âgés sont grièvement brûlés et M. Hudon lui-même a beaucoup souffert en cherchant à sauver sa famille. Pour comble d'infortune, un de ces petits malheureux après avoir passé par le feu s'est gelé les pieds en gagnant un abri.

Huit mois avant, le moulin de M. Hudon, avait brûlé au même endroit, rien n'était assuré et la perte est d'environ £800. *Journal de Québec.*

*80 Coups de couteau.*—Un meurtre horrible a été commis dans la ville de Lexington. Le corps d'un imprimeur nommé Alexandre Hays, qui y habitait, a été trouvé percé de 80 coups de couteau à la Bowie, dont 20 avaient causé des blessures mortelles. Le conseil municipal a offert \$250 pour l'arrestation du meurtrier.

IRLANDE.

*Horrible !*—La petite ville d'Ennistymon, en Irlande, vient d'être le théâtre d'un horrible événement. Il y a quelques jours, le directeur de la maison des pauvres a mis au cachot deux enfans, un petit garçon et une petite fille qui s'étaient disputé un morceau de pain. Il paraît que ces malheureux enfans furent complètement oubliés, et quand deux jours après on entra par hasard dans le cachot, on les trouva morts de faim dans les bras l'un de l'autre. Le directeur a été arrêté.

*La tour de la Tempérance.*—On lit dans le *Daily News* :

“ Il a été élevé à Cork (Irlande) une tour pour perpétuer le souvenir de la réception du père Mathew, apôtre de la tempérance, par les habitants de Cork. Dans la salle principale de la tour, se trouve le buste du très révérend père Mathew. Le bas relief de la cheminée représente le père Mathew donnant la main à l'Angleterre et à l'Irlande. L'inauguration de cette salle a eu lieu par un banquet dans lequel le père Mathew a exprimé toute sa reconnaissance pour les sentimens d'estime et de cordialité qu'il avait plu au habitants de Cork de lui vouer et de lui prodiguer. Une balustrade en pierre entoure le bas de la tour. On y voit les signes emblématiques de la Foi, de la Tempérance, de la Charité et de la Fidélité. Un peu en avant de la colonne, et tout près d'un élégant et caractéristique jet d'eau, se dresse la statue en pierre de l'apôtre de la tempérance.”

CONSTANTINOPLE.

—On lit dans le *Journal de Constantinople* du 6 ult : “ Le choléra fait toujours de grands ravages en Perse. Jusqu'à présent, Bagdad en avait été

préservé et l'on n'avait eu à y signaler que quelques attaques sous une forme sporadique ; mais les nouvelles qui nous arrivent cette fois sont désastreuses. Le terrible fléau a envahi Bagdad et y fait des ravages considérables ; 4,500 personnes ont déjà péri. La terreur règne dans la ville. Tous les bazars sont fermés et une bonne partie des habitans se sont enfuis à Kerkonk, grand village situé à mi-chemin entre Bagdad et Mossoul. Après avoir éclaté à Bagdad et à Tébriç de 130 lieues. Le 11 octobre, il y avait eu à Mébriz onze cas de choléra ; Mais les jours suivans ses ravages avaient augmenté dans une grande proportion. Ainsi le 12, le nombre des victimes avait doublé ; le 13, il était déjà de 80, et le 14 de 150.”

MEXIQUE.

—Tout ce qu'on a dit de la marche de Santa-Anne sur Saltillo se trouve complètement démenti ; le généralisme mexicain n'a pas quitté San Luis de Potosi, et il y restera jusqu'à ce qu'on vienne l'y attaquer ; l'armée des Etats-Unis ne court donc aucun risque.

Les généraux américains Wood et Worth sont aujourd'hui réunis à Saltillo. Le général Taylor est parti pour Victoria, où il doit être rejoint par le général Scott. L'armée américaine se trouve maintenant prête à toute évènement.

Il paraît maintenant que Santa-Anna, n'a que 10,000 hommes avec lui, au lieu des 30,000 dont on parlait.

La nouvelle que les propositions de M. Buchanan avaient été rejetées par le congrès mexicain se trouve aussi démentie ; aux dernière dates, cette affaire n'avait pas encore été mise en discussion. D'ailleurs, tout s'annonce sous un aspect pacifique.

Le *Sun* a reçu, par une voie particulière, des nouvelles du Mexique apportées à Norfolk par le steamer *Mississippi* ; elles sont excessivement importantes, et vont, pour Mexico, jusqu'au 31 décembre et pour Vera-Cruz jusqu'au 2 janvier.

Le Congrès mexicain a élu Santa-Anna président et Gomez Farins vice-président. Ces élections faites dans un but de conciliation, puisque les deux partis opposés s'y trouvent rapprochés, ne sont que provisoires, et ne dureront que jusqu'au moment où, suivant la constitution, le peuple lui-même devra faire un choix.

La composition du nouveau cabinet se ressent de cette fusion ; Almonte a été remplacé à la guerre par Canalizo. Le rapprochement des partis semble annoncer que le Congrès veut tout sacrifier à la poursuite de la guerre. La presse exprime les mêmes sentimens, non, toutefois, sans énumérer les difficultés énormes et de monitions. Elle se plaint d'exactions passées et même actuelles. Les forces commandées par Santa-Anna s'élèvent à 15,000 hommes, suivant, certains rapports, à 20,000 suivant d'autres, mais elles sont mal payées et mécontentes, bien qu'on les représente comme animées d'un désir ardent de combattre les Américains. L'entretien des troupes à San-Luis-Potosi coûte, par mois \$377,000. Le clergé refuse de payer les taxes dont on la grevé, non pas par manque de patriotisme, mais parce qu'il a peu de confiance en l'emploi des fonds destinés, pense-t-il, à enrichir quelques généraux cupides.

L'Yucatan s'est, décidément, séparé de la confédération, et a envoyé à Washington un message spécial chargé de prendre des mesures pour assurer son indépendance.

Le projet des Etats du nord de se déclarer indépendans, sous la protection des Etats-Unis, et de former une confédération septentrionale, a causé beaucoup d'agitation à Mexico. La nouvelle république prendrait sous sa propre responsabilité une partie de la dette nationale au Mexique, afin d'obtenir la reconnaissance de son indépendance par la France et l'Angleterre.

Le *Mississippi* a apporté des dépêches de Mexico pour Washington ; on ignore ce qu'elles contiennent ; “ le Congrès mexicain a tenu des séances secrètes dont le mystère n'a pas transpiré ;” on se livre aux conjectures ; mais Santa-Anna a, dans ce moment, tout le pouvoir dans les mains. “ Il est probable qu'un plénipotentiaire qui l'irait trouver à San-Luis-Potosi, de la part des Etats-Unis, y serait parfaitement reçu.”

Silas, l'ancien président, a présenté, un long message le 6 décembre, lors de l'ouverture du Congrès.

Le décret qui nomme Santa-Anna président et Gomez Farins vice-président, par *interim* est du 23 décembre, Santa-Anna restant commandant en chef de l'armée Gomez Farins l'a remplacé au pouvoir exécutif.

ÉTATS-UNIS.

—Les journaux de New-York mentionnent que durant les derniers deux mois, la somme expédiée en Irlande par les ouvriers irlandais, pour secourir leurs frères, s'élève au chiffre énorme de \$175,000 !! et pour l'année 1846 à \$808,000 !! Honneur aux nobles et généreux de la verte *Erin*.

MANUEL DE LA TEMPÉRANCE.

PAR LE R. P. C. CHINIQUY.

Approuvé par NN. SS. les Evêques,

A VENDRE,

A L'ÉVÈQUE de Montréal, rue St. Denis ; chez Jos. Roy, écrivain, rue St. Paul ; chez le Dr. Coté, droguiste, encoignure des rues Notre-Dame et St. Denis ; et chez tous les libraires de Montréal.

Prix : Trente sous le volume.—12s. la douzaine.  
29 janvier 1847.

PROPRIÉTÉ DE JOS. M. BELLENGER, PRÊTRE, ÉDITEUR.  
IMPRIMÉ PAR JOS. RIVET ET J. CHAPLEAU, IMPRIMEURS.